

[Français]

Mme l'Orateur: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme président.

[Traduction]

Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Orateur.

[Français]

Comme mon illustre prédécesseur, qu'il me plaît de remercier en votre nom, j'ai une conscience aiguë de ma responsabilité, comme de celle de chacun des membres de la Chambre, de faire entendre la voix des citoyens qu'ils représentent.

Par vous, c'est le pays tout entier qui s'exprime, et c'est le Parlement qui reflète de la manière la plus complète les aspirations de toute la nation. La responsabilité qui m'incombe, c'est simplement de voir à ce que chacun puisse parler en toute liberté et sans contrainte. Les règles que j'aurai à faire respecter ne doivent servir qu'à mettre en valeur la liberté d'expression, fondement de la démocratie parlementaire.

J'aborde cette lourde tâche en toute humilité, consciente de mes limites, et j'essaie de prendre la dimension exacte du rôle que vous me demandez de jouer afin que cette assemblée puisse œuvrer pour le plus grand bien de tout le Canada.

● (1015)

[Traduction]

Vous aurez sans doute remarqué que ni le premier ministre (M. Trudeau) ni le chef de l'opposition (M. Clark) n'ont insisté avec toute l'énergie qu'ils emploient habituellement lorsqu'ils choisissent l'Orateur de la Chambre. Peut-être est-ce parce que je n'ai pas hésité autant que j'aurais dû, sachant si bien que lorsque la Chambre exprime sa volonté, aucun député, surtout pas moi, n'oserait se dérober à ce qui est de toute évidence son devoir.

Néanmoins, c'est avec une humilité sincère que j'accepte cette impressionnante responsabilité. Le respect qu'inspire ce poste est de nature à garantir l'autorité de son titulaire, faible ou fort, et c'est de là que me vient la confiance qui m'anime, ainsi que de votre indulgence et de votre bonne volonté qu'il me faudra, en retour, mériter. Pour l'instant, je sais pouvoir compter sur votre collaboration et votre connaissance de notre Règlement, ce qui permettra à la présente législature d'agir avec efficacité et en parfaite harmonie.

Je remercie le très honorable premier ministre de l'honneur qu'il m'a fait en me nommant à ce poste et je lui suis reconnaissante de m'y avoir proposée. Je remercie aussi le très honorable chef de l'opposition et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) de m'avoir accordé leur appui.

[Français]

Je remercie de leur appui tous les députés de la Chambre, et je veux les assurer de ma plus entière collaboration. Je formule le vœu que nous puissions tous ensemble travailler sous le regard de nos compatriotes à l'unité de notre pays et à la défense des libertés démocratiques. Je veux remercier aussi mes électeurs de Laval-des-Rapides qui, les premiers, m'ont

Ouverture de la session

fait confiance et qui, j'espère encore aujourd'hui, m'appuieront dans mes nouvelles responsabilités. Et on me permettra, malgré la solennité des circonstances, et peut-être justement pour cette raison, de remercier de leur appui de tous les jours mon mari et mon fils, appui sans lequel rien de mon engagement politique n'eût été possible.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame l'Orateur, je propose la suspension de la séance jusqu'à 11 heures ce matin.

Mme l'Orateur: La Chambre a entendu la proposition du très honorable premier ministre. Y consent-elle?

Des voix: D'accord.

Mme l'Orateur: La séance est suspendue jusqu'à 11 heures ce matin.

(A 10 h 20, la séance est suspendue jusqu'à 11 heures.)

● (1100)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 11 heures.

* * *

● (1105)

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme le Président donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat à 11 heures pour ouvrir officiellement la session du Parlement fédéral.

Le colonel T. G. Bowie, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Madame le Président, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président, en compagnie des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat. L'honorable Jeanne Sauvé, Président de la Chambre des communes, dit alors:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élue son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demande que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat, s'adressant au Président de la Chambre des communes, dit alors:

Madame l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.